

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de juillet en l'an deux mille onze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE SUPPLÉANT :**  
Monsieur Michel Cameron

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Michel Routhier  
Gratien Tardif

Absents : Monsieur Jacques Gauthier, maire  
Berchmans Dancause  
Jean-Pierre Ducruc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame France Dubuc

Présence de 15 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 07 juin 2011
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Règlement n° 461-2011 concernant l'augmentation des crédits du fonds de roulement – Adoption
  - Engagement de Mme Aline Fortin, secrétaire temporaire
  - Surplus accumulé – Modification à la ventilation
  - Centre communautaire - Hommage à Feu M. Robert Daigle
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Tarification 2011/2012
  - Engagement d'un géographe/botaniste
- 5) Demande d'aide financière
  - Caisse populaire Desjardins de Pointe-Platon de Lotbinière
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Engagement de monsieur Jimmy Trépanier, pompier volontaire
- 7) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Démission de monsieur Jean Trépanier
- 8) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme
    - Dépôt du procès-verbal de la séance du 15 juin 2011
  - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
    - Dossier M. Roch Anctil, lot 3 591 228
  - Second projet de règlement n° 462-2011 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007
    - Assemblée publique
    - Adoption
    - Avis de motion

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

Projet de règlement n° 463-2011 relatif à l'affichage des numéros civiques  
- Avis de motion

### 9) Voirie

Projet de développement industriel dans la rue Laurier  
- Acquisition du lot 3 592 066

Réfection côte à Mogène (cime de la falaise)  
- Participation financière aux travaux

Rapiéçage mécanique des voies de circulation  
- Acceptation des travaux et paiement

Réfection de voirie à la route Pointe-Platon  
- Décompte progressif n° 1 (Excavation A. Beaudoin inc.)

Projet de développement de la rue Ernest-Blouin  
- Décompte progressif n° 1 (Fortier 2000 ltée)  
- Décompte progressif n° 2 (Distribution Brunet inc.-Québec)  
- Décompte progressif n° 3 (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)  
- Décompte progressif n° 4 (Ray-Car, Division de Sintra inc.)  
- Décompte progressif n° 5 (Mercier Sciage Forage inc.)  
- Décompte progressif n° 6 (Construction Lemay inc.)  
- Décompte progressif n° 7 (Excavation Réjean Lemay inc.)

### 10) Varia

Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix  
- Autorisation spéciale en vertu de l'article 5 du règlement sur les nuisances  
n° 332-2004

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière  
- Conservation des milieux humides en Chaudière

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro  
377-2006.

Levée de l'assemblée

## 223-2011 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement  
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## 224-2011 PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 07 JUIN 2011

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement  
d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 07 juin  
2011 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 225-2011 COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement  
de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE JUIN 2011

SALAIRES BRUTS DU 29 MAI 2011 AU 25 JUIN 2011	MAIRE ET CONSEILLERS	15 318.04
	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	8 145.96
	URBANISME	3 650.47
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, PELOUSE, MACHOIRES DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE T/JEUX	46 466.26
	AVANTAGES SOCIAUX	9 171.43
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>82 752.16</b>

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUIN 2011**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	31 130.26
	<b>TOTAL</b>	<b>113 882.42</b>

**COMPTES PAYÉS DE JUIN 2011 – RATIFICATION**

<b>ACKLANDS-GRAINGER INC.</b>	<b>56.55 (1)</b>	
241301521 ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	56.55	DOUCHE OCULAIRE
<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>196.95 (1)</b>	
222000322 FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	38.73 <sup>9540</sup>	NETTOYEUR ANTISPECTIQUE
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	158.22 <sup>9540</sup>	NETTOYEUR ANTISPECTIQUE
<b>ASS. DES PROP. COTE BOULEAUX</b>	<b>12.95 (1)</b>	
5513100000 COMPTES A PAYER	12.95	REMBOURSEMENT DE TAXES
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>	<b>247.33 (1)</b>	
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	41.28	SERVICES P/R & INC.
222000331 TEL.2464, & PAGETS (9)	206.05	SERVICES P/R & INC.
<b>BENOÎT ST-GERMAIN &amp; MARYSE L'HEUREUX</b>	<b>200.00 (1)</b>	
5513600000 DEPOTS ET RETENUES DE	200.00	REMB. DÉPÔT GARANTIE
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>	<b>498.42 (1)</b>	
241200411 ANALYSE DE L'EAU	464.81	ANALYSE D'EAU
241200411 ANALYSE DE L'EAU	33.61	ANALYSE D'EAU
<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>91.13 (1)</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.13	CARTOUCHE D'ENCRE
<b>CAISSE POP. DE SAINT-AUGUSTIN</b>	<b>580.88 (1)</b>	
5513100000 COMPTES A PAYER	580.88	REMBOURSEMENT DE TAXES
<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>	<b>16 608.47 (2)</b>	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	976.19	REMISES MAI 2011
5513825000 RQAP A PAYER	543.47	REMISES MAI 2011
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 481.52	REMISES MAI 2011
5513850000 R.R.Q. A PAYER	3 618.54	REMISES MAI 2011
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	1 831.92	REMISES MAI 2011
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 426.60	REMISES MAI 2011
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 730.23	REMISES MAI 2011
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>356.10 (1)</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	356.10	REMISES MAI 2011
<b>CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE</b>	<b>45.00 (1)</b>	
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES	45.00	SOUPER TOURNOI GOLF ST-GILLES (MAIRE)
<b>CLÔTURE ALPHA INC.</b>	<b>2 620.28 (1)</b>	
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	2 620.28	RÉPARATION CLÔTURE
<b>CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.</b>	<b>16.71 (1)</b>	
5513100000 COMPTES A PAYER	16.71	REMBOURSEMENT TAXES
<b>CONSTRUCTION S.R.B.</b>	<b>1 517.49 (1)</b>	
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 517.49	SCIAGE BORDURES
<b>FABRIQUE STE-CROIX DE LOTBINIERE</b>	<b>500.00 (1)</b>	
219000970 DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	500.00	AIDE FINANCIÈRE
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>	<b>20.33 (1)</b>	
241200322 FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	10.64	FRAIS TRANSPORT
241500322 FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	9.69	FRAIS TRANSPORT
<b>GARAGE PATRICE POULIN ENR.</b>	<b>1 835.34 (1)</b>	
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	1 835.34	DIFFÉRENTIEL & PIÈCES CAMION GMC
<b>GERALD PLAMONDON</b>	<b>670.72 (1)</b>	
270150526 ENT. & ACHATS EQUIP. T/JEUX	670.72	ACHAT JEUX LOISIRS
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>715.85 (1)</b>	
234050521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	88.72	SERVICES MAI 2011
234000521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	627.13	SERVICES MAI 2011
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>1 886.78 (2)</b>	
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 116.27	SERVICES MAI 2011
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894	133.25	SERVICES MAI 2011
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	637.26	SERVICES MAI 2011
<b>LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS</b>	<b>22.73 (1)</b>	
270151526 MACHIN. OUTIL.-PARC DET/MINOUN	22.73	MÉLANGEUR POUR LIGNEUSE
<b>LE JOURNAL DE QUEBEC</b>	<b>23.07 (1)</b>	
262900341 PUBLICITE MARCHE PUCES, PUBLIC	23.07	VENTE DE GARAGE
<b>MARYLÈNE DEMERS</b>	<b>77 000.00 (1)</b>	
2311000000 ACQUISITION	77 000.00	ACHAT LOT 3591624 (RÉSERVE FONCIÈRE)
<b>MARYPIER PARADIS</b>	<b>120.00 (1)</b>	
123475002 TERRAIN DE JEUX- INSCRIP. JOUR	120.00	ANNULATION INSCRIPTION
<b>MEUNERIE GERARD SOUCY INC.</b>	<b>172.03 (2)</b>	
270151522 ENTR. TERRAIN AUTRES PARCS	80.89	SEMENCE DE GAZON & CORDE
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	91.14	SEMENCE DE GAZON
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>	<b>107 811.00 (1)</b>	
221000441 SERVICES - SURETE DU QUEBEC	107 811.00	SERVICES 1 <sup>er</sup> VERSEMENT
<b>MONIQUE BRUNET</b>	<b>7 291.20 (1)</b>	
2308050722 CENTRE DES LOISIRS & SERVICES	7 291.20	MODIFICATION PLANS & DEVIS

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

<b>MUN. SAINT-ANTOINE-DE-TILLY</b>		<b>293.06 (1)</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	293.06	ENTRAIDE FEU(5220, MARIE-VICTORIN)
<b>PELOUSE PAT</b>		<b>2 685.79 (1)</b>	
222001522	ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	66.74	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
270151522	ENTR. TERRAIN AUTRES PARCS	228.81	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	1 648.54	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
241301522	ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	76.27	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
241200522	ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	28.60	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	463.34	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	49.55	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
241400522	ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	40.05	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	83.89	PELOUSES 2011 1er VERSEMENT
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>437.81 (1)</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	37.85	EAU & GANTS P/R
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	399.96	EPI PEN P/R
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>837.48 (1)</b>	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	837.48	CHAUFFE-EAU, PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>POSTES CANADA</b>		<b>289.04 (1)</b>	
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	144.52	AVIS NO 138
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	144.52	AVIS NO 139
<b>PRODUITS CAPITAL</b>		<b>215.49 (1)</b>	
259000660	PROD. D'ENTRETIEN - CHALET OTJ	215.49	PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>103.67 (1)</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	103.67	EXTINCTEUR & AIR PACK
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>912.32 (2)</b>	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	9.50	RIVETS ALUMINIUM
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	17.14	RIVETS ALUMINIUM
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	222.84	ISOLANT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	7.55	FIL POUR COUPE HERBE
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	43.25	PIÈCES & ACCESSOIRES
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	37.09	CIMENT & PEINTURE (MARQUAGE)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	34.17	IMP PERMÉABLE (GILLES FOURNIER)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	2.79	TIGE
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	5.78	BROSSE
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	11.21	FIL ARMATURE
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	23.79	PIÈCES & ACCESSOIRES
259000660	PROD. D'ENTRETIEN - CHALET OTJ	10.00	PIÈCES & ACCESSOIRES
259000660	PROD. D'ENTRETIEN - CHALET OTJ	36.99	NETTOYANTS TOUT USAGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	28.11	POUBELLE (RUE PRINCIPALE)
259000660	PROD. D'ENTRETIEN - CHALET OTJ	12.92	CLÉ
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	68.90	PELLES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	16.11	FIL ARMATURE
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	71.38	DÉTECTEUR MONOXYDE DE CARBONE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	21.46	PIÈCES & ACC. (ABREUVOIR)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	29.59	RÉSERVOIR À ESSENCE
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	68.62	TIGE (VANNE D'AQUEDUC)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	18.17	LUBRIFIANT
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	114.96	CLÔTURE & RUBANS
<b>RÉAL LAROCHE</b>		<b>150.81 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	150.81	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>REMBOURRAGE D'AUTOS DAIGLE INC</b>		<b>80.83 (1)</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	80.83	DÔME CAMION 911
<b>RESTAURANT CHEZ LARRY</b>		<b>1 631.97 (1)</b>	
270291959	SUBV. ASS. LOISIR/CULT. (OBNL)	1 631.97	BRUNCH DES BÉNÉVOLES
<b>SANI BLEU</b>		<b>283.67 (1)</b>	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	283.67	LOCATION TOILETTE SOCCER À LA MENNAIS
<b>SERRES LAMBERT ENR.</b>		<b>4 959.52 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	1 727.28	FLEURS & CROCHETS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	3 232.24	FLEURS & PAILLIS
<b>SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN</b>		<b>883.12 (1)</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	883.12	ENTRAIDE FEU (4540, 4e RANG OUEST)
<b>SNC-LAVALIN INC.</b>		<b>6 191.63 (1)</b>	
2304055721	RÉFECTION ROUTE POINTE-PLATON	6 191.63	HON. PROFESSIONNEL NO 3
		<b>Total : 241 073.52</b>	

## COMPTES À PAYER DE JUIN 2011

<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>69.95 (2)</b>	
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	11.90	FOURNITURES DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	42.14	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	15.91	FOURNITURES DE BUREAU
<b>CENTRE CULTUREL &amp; SPORTIF DE</b>		<b>30 000.00 (1)</b>	
270130959	PART. FINANC. - DEFICIT C/CULT	30 000.00	PARTICIPATION FINANCIÈRE
<b>DOCUMENT EXPRESS ENR.</b>		<b>8.68 (1)</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	8.68	AUTOCOLLANTS

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>2 913.80</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	512.66 BRIS D'EAU (RUE BIRON)
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	279.11 TRAVAUX PELLE (TERRAIN DE BALLE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	669.88 BRIS D'EAU (RUE HAMEL)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	466.53 BRIS D'EAU (RUE GARNEAU)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	985.62 PELLE & CAMION (CÔTE DU BATEAU)
<b>FRECHETTE BERTRAND</b>		<b>147.74 (1)</b>
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	147.74 KILOMÉTRAGE JUIN 2011
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>518.36 (2)</b>
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	85.44 AFFICHES C/COMM.
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	432.92 AVIS NO. 141
<b>JACQUES LEMAY</b>		<b>117.90 (1)</b>
223100310	DEPLACEMENT - PR/REONDANTS	117.90 KILOMÉTRAGE (ASSEMBLÉE ANNUELLE)
<b>LAROSE &amp; FILS LTEE</b>		<b>526.05 (1)</b>
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	526.05 PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>2 631.65 (3)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	683.55 LOCATION PELLE (CHEMIN AQUEDUC)
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	512.66 LOCATION PELLE (CHEMIN AQUEDUC)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	837.34 LOCATION PELLE (FOSSÉS 2e ET 3e RANG)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	598.10 LOCATION PELLE (FOSSÉ ST-EUSTACHE)
<b>LES MAGASINS KORVETTE LTEE</b>		<b>373.14 (1)</b>
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. T/JEUX	373.14 JEUX, PAPETERIE & ACCESSOIRES
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>		<b>105.57 (3)</b>
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	23.05 ENTRETIEN TONDEUSE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	52.80 PIÈCES & ACC. (TONDEUSE)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	29.72 ENTRETIEN COUPE HERBE
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>206.50 (2)</b>
270230670	ACHATS DE VOLUMES	154.10 ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	52.40 ACHATS VOLUMES
<b>LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.</b>		<b>1 230.39 (1)</b>
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	1 230.39 LOCATION PLAQUES VIBRANTE
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>176.73 (1)</b>
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	176.73 FRAIS DÉPLACEMENT JUIN 2011
<b>MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>36.00 (1)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	36.00 AVIS MUTATION
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>		<b>54.49 (1)</b>
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	8.50 TRANSPORT DU DRAPEAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	45.99 DRAPEAU DU QUÉBEC
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>200.83 (2)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	19.41 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.42 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	180.00 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PITNEYWORKS</b>		<b>1 000.00 (1)</b>
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 000.00 RECHARGE TIMBRES
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>758.99 (1)</b>
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	758.99 CHANGER POMPE ÉLECTRIQUE
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>1 150.92 (14)</b>
241200521	ENT & REP. - USINE EAU POTABLE	64.92 RUBAN À MESURER
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	11.35 PILES
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	240.06 MANCHONS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	36.48 VIS RONDELLE & BOULON
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	16.11 CLÉTUYAU
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	31.19 PIÈCES & ACCESSOIRES
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	1.07 ANNEAU D'ÉTANCHÉITÉ
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	39.01 RUBANS À MESURER & PILES
2304023721	DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	27.44 TIGES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	13.83 MEULE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	630.48 CHLORURE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	11.45 PAPIER POLYTHÈNE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	2.15 CLÉ (CHALET DES LOISIRS)
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	25.38 CLÉ & CROCHET
<b>SERVICES INFORMATIQUES DM</b>		<b>1 332.92 (2)</b>
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	1 081.15 ORDINATEUR PORTABLE CONSEILLER
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	251.77 LICENCE ANTI-VIRUS SERVEUR
<b>SIMON LEMAY, EXCAVATION</b>		<b>2 070.59 (1)</b>
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	1 412.67 TERRE À GAZON
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	657.92 TERRE À GAZON
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>23.94 (1)</b>
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	23.94 EAU
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>328.10 (1)</b>
241300451	LOCATION ALARME	54.68 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011
241200451	LOCATION ALARME	54.69 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011
232000451	LOCATION ALARME	54.68 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011
213000451	LOCATION ALARME	54.68 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011
222000451	LOC. EQUIP. INCENDIE ALARME	54.68 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011
241400451	LOCATION ALARME- DEGRILLEUR	54.69 SERVICES JUILLET, AOÛT 2011

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

<b>TELUS MOBILITE</b>		<b>166.95 (1)</b>
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	57.06 SERVICES JUIN 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	53.35 SERVICES JUIN 2011
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	28.27 SERVICES JUIN 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	28.27 SERVICES JUIN 2011
<b>VALÉRIE LEJEUNE</b>		<b>144.79 (1)</b>
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE	144.79 FRAIS DÉPLACEMENT COUR. MUNICIPALE
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>113.87 (1)</b>
261000331	TELEPHONE-URBANISME	37.96 SERVICES JUILLET 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	37.96 SERVICES JUILLET 2011
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	37.95 SERVICES JUILLET 2011
		<b>Total : 46 408,85</b>

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 07-2011

226-2011

#### RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 461-2011 CONCERNANT L'AUGMENTATION DES CRÉDITS DU FONDS DE ROULEMENT - ADOPTION

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 604 000 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité<sup>1</sup>;

**ATTENDU QUE** la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 75 000 \$ en vertu de son règlement n<sup>o</sup> 340-2004;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 100 000 \$;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le septième jour de juin 2011;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif**

**APPUYÉ PAR : Jean Lafleur**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 461-2011 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 461-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 461-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

227-2011

#### ENGAGEMENT DE MME ALINE FORTIN, SECRÉTAIRE TEMPORAIRE

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'engager Mme Aline Fortin de Lotbinière à titre de secrétaire temporaire pour la municipalité de Sainte-Croix.

Que ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues dans la convention collective présentement en vigueur.

Période d'emploi : du 18 juillet au 12 août 2011

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

228-2011

#### SURPLUS ACCUMULÉ – MODIFICATION À LA VENTILATION

**ATTENDU** la résolution numéro 205-2011;

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**ATTENDU QU'**il est requis d'apporter les modifications suivantes à la répartition du surplus accumulé général;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

	<b><u>01/01/2010</u></b>	<b><u>31/12/10</u></b>	<b><u>01/01/11</u></b> (après affectations)
• Ex-village de Sainte-Croix :	13 007 \$	13 007 \$	0 \$
• Eau/Égout secteur urbain :	470 290 \$	481 221 \$	(18 779) \$
• Dette urbaine & voirie :	233 676 \$	225 947 \$	224 933 \$
• Dette rurale & voirie :	1 014 \$	1 711 \$	697 \$
• Surplus accumulé général :	51 867 \$	(1 999) \$	(6 999) \$
• Fonds réservé loisirs :	89 707 \$	85 435 \$	(14 965) \$
• Fonds réservé centre des loisirs :	<u>55 840 \$</u>	<u>40 840 \$</u>	<u>40 840 \$</u>
<b>TOTAL :</b>	<b><u>915 401 \$</u></b>	<b><u>846 162 \$</u></b>	<b><u>225 727 \$</u></b>
• Fonds de roulement non engagé	33 905 \$	42 124 \$	3 543 \$
• Surplus au règlement d'emprunt :	290 911 \$	327 376 \$	302 348 \$

229-2011

**CENTRE COMMUNAUTAIRE – HOMMAGE À FEU M. ROBERT DAIGLE**

**ATTENDU** la demande de citoyens et d'organismes afin d'honorer la mémoire de Feu M. Robert Daigle;

**ATTENDU QUE** ce conseil juge approprié de rendre hommage à Feu M. Robert Daigle afin de bien le représenter;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Daigle a arpenté maintes fois les rues du village pour la vente de billets pour différents organismes locaux de la municipalité et bien d'autres toujours dans le but général d'activités dans le centre communautaire et généralement dans la salle des Spectacles;

**CONSIDÉRANT QUE** si nous voulons honorer sa mémoire et faire en sorte qu'il soit cité et remercié pour tous ses efforts pour la communauté, il serait tout à fait approprié de donner son nom à la salle des Spectacles du centre communautaire, celle-ci étant citée régulièrement;

**D'HONNEUR**, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement que dorénavant la salle des Spectacles du centre communautaire soit désignée sous le nom de « salle Robert-Daigle ».

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

230-2011

**COMPTE À PAYER**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE JUIN 2011**

SALAIRES BRUTS DU 29 MAI 2011 AU 25 JUIN 2011	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 608.59
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	
	AVANTAGES SOCIAUX	798.25
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 406.84</b>

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**FRAIS DE FINANCEMENT DE JUIN 2011**

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>5 406.84</b>

**COMPTES PAYÉS DE JUIN 2011 – RATIFICATION**

<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>	<b>2 831.10</b>	<b>(2)</b>
5513850000 R.R.Q. A PAYER	716.06	REMISES MAI 2011
5513820000 RQAP A PAYER	99.27	REMISES MAI 2011
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	804.57	REMISES MAI 2011
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	151.83	REMISES MAI 2011
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	213.46	REMISES MAI 2011
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	260.70	REMISES MAI 2011
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	585.21	REMISES MAI 2011
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>56.93</b>	<b>(1)</b>
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	56.93	REMISES MAI 2011
<b>FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ</b>	<b>480.00</b>	<b>(1)</b>
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	480.00	REMISES MAI 2011
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>2 495.96</b>	<b>(1)</b>
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	2 495.96	SERVICES MAI 2011
<b>PELOUSE PAT</b>	<b>160.16</b>	<b>(1)</b>
270161522 ENTR. & REPARATION- TERRAIN	160.16	PELOUSE 2011 1er VERSEMENT
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>344.47</b>	<b>(1)</b>
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	344.47	PIÈCES & ACCESSOIRES
	<b>Total : 6 368.62</b>	

**COMPTES À PAYER DE JUIN 2011**

<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>	<b>1 050.50</b>	<b>(1)</b>
292101840 TOITURE- RES.361-2005 INTERET	1 050.50	INTÉRÊTS AU 21 JUIN 2011
<b>PETITE CAISSE</b>	<b>118.32</b>	<b>(1)</b>
270180640 PIÈCES & ACCESSOIRES - ARENA	8.55	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665 BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	11.38	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
2308600725 IMM- MACH. OUTIL, EQUIP. ARENA	16.26	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	66.58	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	15.55	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
	<b>Total : 1 168,82</b>	

231-2011

**TARIFICATION 2011/2012**

LOCATION DE GLACE	TARIF 2010/2011	TARIF 2011/2012	NOTES
<b>Hockey adulte</b>	137 \$/heure + taxes 195 \$/heure + taxes	141 \$/heure + taxes 200 \$/heure + taxes	vendredi & samedi après 23h00/1.30 hre
<b>Hockey mineur LCRSE</b>	108 \$/heure	111 \$/heure	joutes et pratiques
Pratique équipe extérieure	108 \$/heure	111 \$/heure	joutes et pratiques
M.A.G.H.	98 \$/heure	101 \$/heure	joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Ste-Croix	93 \$/heure	95 \$/heure	par partie
<b>Hockey libre (16 ans et +)</b>	5 \$/séance	5 \$/séance	vendredi p.m. variable
<b>Hockey libre (15 ans et -)</b>	3 \$/séance	3 \$/séance	jeudi p.m. variable
<b>C.P.A.</b>	108 \$/heure 98 \$/heure	111 \$/heure 101 \$/heure	samedi mardi, spectacles & autres
Carte de membre	70 \$/saison	70 \$/saison	
<b>Patin artistique libre (pour tous)</b>	3 \$/séance	3 \$/séance	mercredi & vendredi 16h00 à 18h00



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

<b>Patinage libre (pour tous)</b>	gratuit	gratuit	Commandite : Caisse Populaire Pointe-Platon de Lotbinière
<b>Curling saison</b>	90 \$/heure + taxes	95 \$/heure + taxes	lundi 19h00 à 23h00 minimum 4 heures
<b>Curling libre</b>	5 \$/personne	5 \$/personne	vendredi a.m. variable

<b>LOCATION DIVERSE</b>	<b>TARIF 2010/2011 TAXES EN SUS</b>	<b>TARIF 2011/2012 TAXES EN SUS</b>	<b>NOTES</b>
Casier aréna	88,60 \$	88,60 \$	
Panneau publicitaire (4 x 4 pieds)	75 \$/panneau	75 \$/panneau	fabrication aux frais du client
Panneau publicitaire (4 x 8 pieds)	150 \$/panneau	150 \$/panneau	fabrication aux frais du client
Chronomètre (4 x 4 pieds)	225 \$	225 \$	surface éclairée
Bandes (4 x 16 pieds)	375 \$	375 \$	par année
Table	5 \$/table/jour	5 \$/table/jour	
Chaise	0,50 \$/chaise/jour	0,50 \$/chaise/jour	
Location salle	132,89 \$ +ménage 22 \$/heure	150,00 \$ +ménage 22 \$/heure	minimum 3 heures
Local de musique	13,50 \$ + taxes	13,50 \$ + taxes	

**LOCATION DE L'ARÉNA**

(hors saison - patinoire sèche)

Prix 750 \$ par jour + taxes

- 1- Entente selon l'activité et contractuelle.
- 2- 40 % des coûts de location sont payables lors de la réservation.
- 3- Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage de l'activité.
- 4- Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris causés lors de l'activité.
- 5- Le résiduel des coûts de location sera payable dans les quarante-huit heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.

- N.B. a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou fermer le restaurant quant bon lui semblera;
- b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois provinciales et municipales;
- c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situation très particulière.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que décrite au préambule et d'autoriser monsieur Gérald Plamondon à signer lesdits contrats de location.

232-2011

**ENGAGEMENT D'UN GÉOGRAPHE/BOTANISTE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager madame Josianne Lalande de St-Joseph-du-Lac pour agir à titre de géographe/botaniste temporaire pour la saison estivale 2011, en collaboration avec l'équipe de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne.

Début de l'emploi : Du 04 juillet au 26 août 2011, 35 heures/semaine.

Les tâches à effectuer sont celles prévues à l'offre d'emploi.

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

233-2011

#### CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE POINTE-PLATON DE LOTBINIÈRE

**ATTENDU** le succès obtenu les années passées, un souper bénéfique est organisé par les employés de la Caisse populaire Pointe-Platon de Lotbinière au profit d'organismes à but non lucratif de 4 municipalités le 22 octobre 2011;

**ATTENDU QU'**il est demandé d'appliquer un tarif réduit pour la location de la salle Robert-Daigle, soit le tarif généralement accordé aux organismes à but non lucratif locaux;

**ATTENDU QU'**une pige au hasard désignera l'organisme bénéficiaire;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la présente demande et d'appliquer la tarification généralement accordée aux organismes à but non lucratif selon l'article 3.2 a) de la résolution numéro 066-2011 pour cet événement.

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

234-2011

#### ENGAGEMENT DE MONSIEUR JIMMY TRÉPANIÉ, POMPIER VOLONTAIRE

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'engager monsieur Jimmy Trépanier de Sainte-Croix pour agir à titre de pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Croix, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

### SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

235-2011

#### DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN TRÉPANIÉ

Monsieur Michel Cameron annonce la démission de monsieur Jean Trépanier, depuis le 20 juin 2011, à titre de premier répondant;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2011

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 15 juin 2011.

#### DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

236-2011

#### DOSSIER M. ROCH ANCTIL, LOT 3 591 228

**ATTENDU QU'**une demande est présentée à la municipalité afin de permettre l'installation d'un bureau de consultant dans la domaine du tourisme dans le sous-sol de la propriété de M. Roch Anctil, lot 3 591 228;

**ATTENDU QUE** le projet est conforme à la grille de zonage pour la zone 32-A;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Roch Anctil auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 462-2011 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire suppléant sur le projet de règlement numéro 462-2011. Le maire suppléant explique le projet ainsi que l'ajout de la zone 23-CH.

237-2011

### ADOPTION

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Permettre aux zones 04-CH, 08-CH, 13-CH et 23-CH l'usage « Classe industrie légère (Ie) »;
- Modifier l'article 2.2.3.5 par l'ajout de l'activité de « fabrication artisanale de produits de santé naturelle » et par le remplacement des termes « le bâtiment principal » par « l'établissement » à la quatrième condition d'implantation;
- Modifier l'article 9.3, paragraphe 2<sup>o</sup> afin d'ajouter les termes « et arrières ».

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le septième jour du mois de juin 2011, le projet de règlement numéro 462-2011 visant à permettre aux zones 04-CH, 08-CH et 13-CH l'usage « Classe industrie légère (Ie) », à modifier l'article 2.2.3.5 par l'ajout de l'activité de fabrication artisanale de produits de santé naturelle et par le remplacement des termes « le bâtiment principal » par « l'établissement » et à modifier l'article 9.3, paragraphe 2<sup>o</sup> afin d'ajouter les termes « et arrières » et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** ce conseil juge nécessaire d'ajouter au présent second projet de règlement la zone 23-CH, celle-ci ayant été omise dans le premier projet de règlement;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le cinquième jour de juillet 2011 sur le projet de règlement numéro 462-2011 portant sur les sujets mentionnés en titre;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif**

**APPUYÉ PAR : Jean Lafleur**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 462-2011 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :**

**QUE** le second projet de règlement numéro 462-2011 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le second projet de règlement numéro 462-2011 entrera en vigueur conformément à la loi.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 462-2011.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE " :**

- Permettre aux zones 04-CH, 08-CH, 13-CH et 23-CH l'usage « Classe industrie légère (Ie) »;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

- Modifier l'article 2.2.3.5 par l'ajout de l'activité de « fabrication artisanale de produits de santé naturelle » et par le remplacement des termes « le bâtiment principal » par « l'établissement » à la quatrième condition d'implantation;
- Modifier l'article 9.3, paragraphe 2<sup>o</sup> afin d'ajouter les termes « et arrières ».

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 463-2011 RELATIF À L'AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

#### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un règlement relatif à l'affichage des numéros civiques.

Le but de ce nouveau règlement est d'inciter les citoyens à afficher correctement leur numéro civique afin d'aider les services d'urgence dans leurs interventions.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### VOIRIE

### PROJET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LA RUE LAURIER

238-2011

#### ACQUISITION DU LOT 3 592 066

**ATTENDU QUE** la municipalité désire acquérir le lot 3 592 066, propriété de « Les immeubles Fidart inc. » afin de permettre un projet de développement industriel;

**ATTENDU QUE** le propriétaire accepte de céder ledit lot au coût de 89 000 \$ selon les conditions suivantes :

- Prise de possession immédiate;
- Dépôt de 8 900 \$ à la signature de l'acte notarié entériné par le conseil;
- Solde de 80 100 \$ payable dès le 01 février 2012, avec un taux d'intérêt annuel de 2 %, calculé au prorata.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'offre présentée.

**D'**acquitter les frais et honoraires de l'acte de cession, de sa publication et des copies pour les parties.

**DE** mandater Me Marylène Demers, notaire, afin de finaliser ledit acte de cession et dont le projet est annexé.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Bertrand Fréchette, sont autorisés à signer le contrat à intervenir entre les parties.

### RÉFECTION CÔTE À MOGÈNE (CIME DE LA FALAISE)

239-2011

#### PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX

**ATTENDU** la demande des propriétaires de la côte à Mogène datée du 9 juin 2011, et signée par leur représentant M. Patrick Quessy, afin que la municipalité contribue aux travaux de réfection par une participation financière;

**ATTENDU QUE** les propriétaires jugent requis de réparer la cime de la falaise ainsi que le pavage de la côte à Mogène, lot 3 592 598;

**ATTENDU** l'estimation desdits travaux au montant de 60 481 \$, taxes incluses, incluant le pavage;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est également propriétaire d'un lot dans le bas de ladite côte;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de verser une somme de 8 000 \$ à Marcel St-Pierre et Als. afin de contribuer financièrement aux travaux de réfection de la côte à Mogène, sur présentation d'une facture détaillée.

### RAPIÉCAGE MÉCANIQUE DES VOIES DE CIRCULATION

240-2011

#### ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiécage mécanique des voies de circulation selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 56 869,01 \$ à Pavage Lagacé et Frères inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 962 datée du 15 juin 2011, y incluant un crédit de 1 714,06 \$, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 13 mai 2011.

### RÉFECTION DE VOIRIE À LA ROUTE POINTE-PLATON

241-2011

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 1 (EXCAVATION A. BEAUDOIN INC.)

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Excavation A. Beaudoin inc. » la somme de 44 230,83 \$ relativement aux travaux pour la réfection de voirie à la route Pointe-Platon, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 29 juin 2011 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

### PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE ERNEST-BLOUIN

242-2011

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 1 (FORTIER 2000 LTÉE)

**ATTENDU** la résolution numéro 081-2011;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Fortier 2000 Ltée » la somme de 31 231,85 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 65029, 65078 et 65175 datées du 25 mai, 27 mai et du 02 juin 2011 ainsi que du crédit numéro NC12270 daté du 20 juin 2011.

243-2011

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 2 (DISTRIBUTION BRUNET INC.- QUÉBEC)

**ATTENDU** la résolution numéro 080-2011;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Distribution Brunet inc.-Québec » la somme de 42 783,42 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 717866, 717952, 718009, 718058, 718101, 718102, 718103 et 718322 datées du 20 mai, 30 mai, 01 juin, 06 juin, 07 juin et 20 juin 2011 ainsi que des crédits numéros 718278 et 718357 datés du 20 juin et 23 juin 2011.

244-2011

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 3 (LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.)

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Les Entreprises J.F. Blanchet inc. » la somme de 14 505,78 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 0383, 0384, 0385, 0386, 0387, 0388, 0402, 0403, 0404 et 0405 datées du 26, 27, 30, 31 mai 2011 ainsi que du 03, 06, 07, 08, 09 et 10 juin 2011.

245-2011

#### DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 4 (RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 078-2011;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Ray-Car, Division de Sintra inc. » la somme de 941,81 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 0202-05519 et 0202-05607 datées du 31 mai et du 13 juin 2011.

246-2011

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 5 (MERCIER SCIAGE FORAGE INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Mercier Sciage Forage inc. » la somme de 461,40 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 4592 datée du 26 mai 2011.

247-2011

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 6 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 107-2011;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de payer à « Construction Lemay inc. » la somme de 46 616,97 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 4630 et 4631 datées du 15 juin 2011 ainsi que du crédit 4638 daté du 29 juin 2011.

248-2011

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N<sup>o</sup> 7 (EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Excavation Réjean Lemay inc. » la somme de 1 367,73 \$ relativement aux travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 5026, 5027, 5032, 5039 et 5045 datées du 21 mai, 07 juin, 09 juin, 15 juin et 28 juin 2011.

## **VARIA**

### **CIRCUIT RIVERSIDE SPEEDWAY SAINTE-CROIX**

249-2011

### **AUTORISATION SPÉCIALE EN VERTU DE L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES N<sup>o</sup> 332-2004**

**ATTENDU** la demande de « Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix » datée du 29 juin 2011 afin de prolonger les heures d'activités pour la journée du 30 juillet 2011 en soirée;

**ATTENDU** la résolution municipale n<sup>o</sup> 221-2011 à cet effet;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser la tenue de l'activité telle que présentée dans leur demande et leur programmation, malgré notre réglementation, et selon les restrictions suivantes :

- D'autoriser l'activité « Spécial vacances de la construction » jusqu'à 02 : 00 A.M. le 31 juillet 2011;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de ces activités spéciales et des conditions de la présente autorisation.

### **AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

250-2011

### **CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES EN CHAUDIÈRE**

**ATTENDU** la proposition de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière concernant la protection et la mise en valeur des milieux humides;

**ATTENDU** l'intérêt de la municipalité de Sainte-Croix pour connaître et définir les milieux humides de son territoire;

**ATTENDU** la volonté de la municipalité de Sainte-Croix de donner à ses citoyens l'accès au fleuve Saint-Laurent;

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**ATTENDU QUE** grâce à la Fondation de la Faune du Québec, l'agence régionale a le financement nécessaire afin de réaliser l'inventaire et le cahier qui dresseront le portrait des milieux humides de la municipalité;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de mandater l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière afin de procéder à la protection et la mise en valeur des milieux humides de la municipalité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

251-2011

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 50 heures.

\_\_\_\_\_  
Michel Cameron  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michel Cameron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.